



Le Bulletin du Bagueur

Bulletin de contact des Bagueurs de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique

n° 5 décembre 2001



Editeur responsable:

Walter Roggeman, IRSNB,
rue Vautier, 29, 1000 Bruxelles
Walter.Roggeman@naturalsciences.be

Rédacteurs:

Georges Robert
Chaussée de Marche, 352
B-5100 Jambes
081/301367
grobert@belgacom.net
Lyndon Kearsley
Kloetstraat, 48
B-9120 Melsele
kearsley@village.uunet.be
Didier Vangeluwe, IRSNB,
Didier.Vangeluwe@naturalsciences.be

Nouveaux systèmes de communication

Walter Roggeman (IRSNB)

Le développement de nouveaux systèmes de communication tels internet et le logiciel PAPAGENO nécessite la redéfinition des procédures de contact et d'échange de données entre l'Institut et les bagueurs.

Les responsables de groupe

Les responsables de groupe et de station gardent leurs prérogatives et responsabilités. Ils sont les interlocuteurs entre l'IRSNB et les bagueurs pour tout ce qui concerne l'administration des bagues et des données.

Les responsables de groupe et de station

- commandent, stockent et distribuent les bagues,
- rassemblent et envoient à l'IRSNB les listes, formulaires de reprise et demandes de renseignement,
- reçoivent les fiches de reprise et les communiquent à leurs collègues de groupe,
- rédigent les bilans et les communiquent à l'IRSNB,
- acceptent les stagiaires et désignent les maîtres de stage,
- proposent l'inscription à l'examen,
- répondent aux enquêtes.

Cela n'empêche pas chaque bagueur de contacter directement l'IRSNB (Walter Roggeman ou Didier Vangeluwe) pour discuter de tout sujet ornithologique (capture, identification, visite des collections). Il est possible de nous contacter directement par téléphone, lettre ou e-mail.

Le courrier électronique

Le courrier électronique représente un moyen de communication économique en **temps** et argent. C'est particulièrement le cas lorsqu'il s'agit d'envoyer un même document à un grand nombre de destinataires. Ainsi, nous l'utilisons depuis peu de manière systématique afin d'envoyer le *Bulletin du bagueur* et de vous inviter aux réunions.

Pour ce faire, nous disposons d'un fichier reprenant déjà les adresses e-mail d'une centaine de bagueurs. Mais attention, ce système de communication implique, comme dans le cas d'une adresse postale, que vous nous signaliez tout changement en la matière. C'est très important.

Par ailleurs, que ceux qui ne disposent pas d'une adresse électronique ne s'inquiètent surtout pas. Dans tous les cas de communication entre l'IRSNB et les bagueurs, le système sera mixte : courrier électronique pour les internautes, courrier postal pour les autres. Aucune discrimination ne sera acceptée entre les deux groupes.

L'e-mail permet également un contact direct entre les bagueurs et l'IRSNB. Ceux qui le désirent peuvent nous contacter via nos adresses respectives. Attention, elles ont changé il y a peu: Walter.Roggeman@naturalsciences.be et Didier.Vangeluwe@naturalsciences.be.

Le forum de discussion « be-ring »

Voici une autre application remarquable d'internet. « Be-ring » est un forum de discussion sur internet. Ce système permet à toutes les personnes abonnées de communiquer ensemble en partant du principe que chaque message envoyé est reçu automatiquement par tous.

« Be-ring » est une initiative menée et gérée par un bagueur, Geert De Smet (groupe Durme). Un article présentant ce forum a été publié dans le *Bulletin* n°1 de décembre 1999. L'abonnement est gratuit et volontaire, la seule condition étant d'être titulaire d'un permis de baguage valide. Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter Geert de Smet (g.de.smet@skynet.be ou (03)766 73 20).

Le principe de gestion de « Be-ring », et le fait que l'inscription ne soit pas obligatoire, implique qu'il ne peut s'agir d'un moyen de communication « officiel » du Centre de baguage. C'est par contre la solution idéale pour demander des conseils, discuter des méthodes de capture, échanger des résultats de baguage. Attention, les aspects liés à l'IRSNB doivent être discutés en direct avec moi et non par le forum. De même, je ne désire pas que le forum serve de moyen de communication de reprises.

Il est évident que si le cas se présente, des discussions intéressantes de ce forum pourront être reprises dans le *Bulletin*.

Fax

Ce moyen de communication est à éviter.

Web-site

Un chapitre du site web de l'Institut est consacré au Centre de baguage à l'adresse suivante : <http://www.sciencesnaturelles.be/cb/ring/index.html>. Ces pages proposent, sous une forme encore provisoire, les résultats des banques de données de reprise. Ainsi, une partie importante des résultats des travaux du baguage sont diffusés vers le public. A court terme, cette présentation sera revue et étendue.

Un chapitre sera disponible à l'usage du grand public: présentation du Centre de baguage, formulaire électronique de reprise, etc. Enfin une dernière partie sera exclusivement consacrée aux bagueurs. Il y sera possible de télécharger entre autres le *Bulletin du bagueur* et les fichiers nécessaires au fonctionnement de PAPAGENO.

PAPAGENO

Vous êtes maintenant plus d'une centaine à utiliser ce logiciel d'encodage et d'analyse des données de baguage et près de 2.000.000 de données de baguage sont déjà disponibles sous ce format. Comme je l'ai déjà dit, ici aussi il n'est pas question de discrimination entre les utilisateurs du programme et ceux qui complètent des listes manuscrites.

A court terme, nous espérons que chaque groupe sera équipé d'un terminal. Dans le cas où il ne s'agirait pas du responsable, un gestionnaire PAPAGENO devra être désigné au sein du groupe. Il en sera le point focal « électronique » et sera chargé de collationner les données électroniques et de les transmettre à l'IRSNB sous forme de fichiers.

Les fiches de reprise seront toujours distribuées sous forme « papier ». Cela afin d'éviter un système mixte avec le grand public tout en permettant des corrections claires et visibles. Libre choix au gestionnaire PAPAGENO ou à d'autres bagueurs du groupe de les encoder en tout ou en partie.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Walter Roggeman (IRSNB)

Communication des reprises

Les fiches de reprise constituent la partie la plus visible des résultats du baguage. Pour beaucoup, il s'agit de la principale. J'invite donc chacun à communiquer ces informations aux personnes qui ont participé au baguage de l'oiseau en question, ou plus généralement à vos activités de baguage. Je pense particulièrement aux propriétaires qui accueillent les activités de capture, qu'ils soient privés ou publics, au centre de revalidation qui a soigné l'oiseau repris par ailleurs, au(x) stagiaire(s) du groupe.

J'en profite pour rappeler également qu'il entre dans les fonctions du responsable de groupe de transmettre, à chacun de ses collègues, les reprises résultant d'un oiseau qu'il a bagué. Plusieurs responsables transmettent à tous leurs collègues de groupe toutes les reprises acquises par le groupe : c'est encore mieux !

Je rappelle d'autre part que toute fiche de reprise erronée doit obligatoirement être renvoyée corrigée à l'Institut.

Aide à la lecture à distance des bagues métalliques

La proportion de reprises « visuelles », comprenez le déchiffrement, à distance, à l'aide d'un télescope ou de jumelles, du numéro et de l'adresse de la station gravés sur la bague, est en progression constante. Les espèces les plus concernées sont les laridés et en particulier le Goéland argenté, probablement en conséquence de la taille du type de bague utilisé (« H »).

Corollaire de ces reprises à distance : le taux d'erreur de lecture est plus important que dans le cas des reprises plus classiques. Afin de maîtriser au mieux ce type de problème, les bagueurs concernés peuvent prendre les mesures suivantes :

- placer les bagues dans le sens permettant la lecture,
- colorer les inscriptions.

La première mesure est obligatoire, c'est une habitude à prendre en ce qui concerne toutes les espèces.

La deuxième est tout à fait facultative. Elle s'applique le mieux sur des bagues de type H ou L.

Cette pratique est utilisée avec beaucoup de succès par un bagueur néerlandais. La procédure est la suivante : enduire la bague de primer pour métal, donner ensuite un coup de pinceau de peinture métal noire sur l'inscription, frotter directement avec un chiffon afin d'enlever la peinture, celle-ci subsistera néanmoins dans les inscriptions qui en deviendront dès lors nettement plus visibles.

Enfin, un conseil aux « repreneurs » visuels, qui sont d'ailleurs parfois des bagueurs : ne transmettez que les reprises dont vous êtes convaincu de la bonne lecture !

Bagues de couleur

De plus en plus d'oiseaux sont bagués avec des bagues de couleur ou d'autres marques clairement visibles à distance. Nous reviendrons en détail dans un prochain bulletin sur les avantages et désavantages de telles méthodes ainsi que sur la marche à suivre, mais dorénavant je souhaite, de la part des bagueurs, plus de réflexion en la matière. Il est indispensable que tout nouveau programme me soit soumis. Il est formellement interdit de placer des bagues/marques de couleur sans qu'une bague de métal n'ait été également placée.

Il existe en Belgique plusieurs programmes utilisant des bagues de couleur. Parmi eux, cinq requièrent la participation de tous afin qu'un maximum d'oiseaux des espèces concernées puisse être bagué. Il s'agit des espèces suivantes : Cigogne blanche, Cigogne noire, Bernache du Canada, Oulette d'Egypte et Mouette mélanocéphale. Si vous avez l'opportunité de baguer des individus de ces espèces, je vous invite à me contacter directement.

Camps pour bagueurs expérimentés

Nos collègues du Centre roumain de Baguage (Bucarest) organisent, en collaboration avec un tour operator (Eurodelta Travel), un camp de baguage dans le Delta du Danube. Le site de baguage est situé au centre du delta, sur une île où était implantée une pisciculture. Les bassins d'élevage ont été reconvertis en réserve naturelle.

Une semaine en pension complète est proposée au prix approximatif de 375€. Intéressés ? Contactez George Panait, Eurodelta, 7 rue Scarlatescu, secteur 1, Bucarest, Roumanie. Fax : +4013100087, e-mail : george@eurodelta.ro, site web : www.eurodelta.ro

D'autres possibilités existent à Malte et en Jordanie, plus d'infos dans le prochain *Bulletin*.

Modification du type de bague

Les modifications suivantes sont à apporter à la liste publiée dans le n°2, complétée dans le n°3.

NOM LATIN	NOM FRANCAIS	BAGUE	Ø (mm)	REMARQUES
<i>Branta leucopsis</i>	Bernache nonnette	K	14	
<i>Branta bernicla</i>	Bernache cravant	K	14	
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	H	11	
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	H	11	
<i>Fulica atra</i>	Foulque macroule	H	11	
<i>Calidris alba</i>	Bécasseau sanderling	V	2,8	Au-dessus du tarse

Nouvelle exposition à l'IRSNB

Une nouvelle exposition temporaire a été inaugurée début octobre. Intitulée « *Cerveau, à vos neurones !* », elle explique, à l'aide de plus de 70 expériences amusantes, le fonctionnement de cet organe essentiel. A visiter jusqu'au 2 juin 2002, du mardi au vendredi de 9h30 à 16h45, le WE et durant les vacances scolaires, de 10h00 à 18h00.

CD de chants d'oiseaux

Karel Van Endert (GdT. Noord-Limburg) prépare un CD comprenant 99 chants d'oiseaux dont l'efficacité à la repasse a été démontrée. Le prix sera d'environ 2 €. Intéressé? Contactez au plus vite Karel Van Endert, Koperslagerweg 43, 3920 Lommel. Tél 011/546210 ou 0497/208365. E-mail : k.van.endert@pi.be.

Mise à jour du fichier des localités belges nécessaire au logiciel PAPAGENO

La mise à jour 2001 du fichier des localités belges nécessaire au logiciel PAPAGENO est disponible. Si vous ne l'avez pas reçue par e-mail, demander la à Didier Vangeluwe. La procédure d'installation est la suivante:

- 1) copier les deux fichiers (addsites.exe et rwaddsites.mdb) vers votre répertoire papageno,
- 2) double cliquer sur addsites.exe afin de faire venir à l'écran une fenêtre de dialogue,
- 3) cliquer sur Start, la mise à jour sera automatique.

Pour rappel, seules les localités belges comprises dans le fichier que nous vous transmettons sont acceptables. Toute autre entrée provoquera le rejet de la fiche de baguage (ou de reprise) concernée lors de son incorporation, à l'IRSNB, dans le fichier global des données.

Si vous constatez que des localités répondant aux critères énoncés dans le dernier Bulletin du Bagueur ne sont pas comprises dans la nouvelle version du fichier, faites le moi savoir afin de préparer une prochaine mise à jour.

BILAN DE BAGUAGE BELGIQUE & GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG POUR L'ANNÉE 2000

Ce bilan est publié pour les bagueurs belges à titre informatif seulement. Les données présentées ne sont donc pas destinées à être utilisées dans un autre but. Certaines captures n'ont pas encore été homologuées par les Commissions d'homologation respectives.

Espèce	Pulli 2000	FG 2000	Total 2000
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	3	15	18
<i>Podiceps cristatus</i>	1	9	10
<i>Podiceps grisegena</i>	0	1	1
<i>Podiceps nigricollis</i>	0	4	4
<i>Phalacrocorax carbo</i>	54	18	72
<i>Botaurus stellaris</i>	0	3	3
<i>Nycticorax nycticorax</i>	0	10	10
<i>Ixobrychus minutus</i>	0	1	1
<i>Egretta alba</i>	0	1	1
<i>Ardea cinerea</i>	321	47	368
<i>Ardea purpurea</i>	0	1	1
<i>Ciconia nigra</i>	27	11	38
<i>Ciconia ciconia</i>	26	3	29
<i>Cygnus olor</i>	7	80	87
<i>Cygnus atratus</i>	0	2	2
<i>Anser albifrons</i>	0	5	5
<i>Anser anser</i>	67	0	67
<i>Branta canadensis</i>	71	306	377
<i>Branta leucopsis</i>	10	7	17
<i>Alopochen aegyptiacus</i>	139	38	177
<i>Tadorna tadorna</i>	78	3	81
<i>Aix sponsa</i>	0	2	2
<i>Aix galericulata</i>	1	7	8
<i>Anas strepera</i>	16	8	24
<i>Anas crecca</i>	0	9	9
<i>Anas platyrhynchos</i>	129	406	535
<i>Anas acuta</i>	0	1	1
<i>Anas querquedula</i>	0	4	4
<i>Anas clypeata</i>	0	5	5
<i>Aythya ferina</i>	3	9	12
<i>Aythya fuligula</i>	11	119	130
<i>Somateria mollissima</i>	0	5	5
<i>Pernis apivorus</i>	13	8	21
<i>Milvus migrans</i>	3	3	6
<i>Milvus milvus</i>	45	0	45
<i>Circus aeruginosus</i>	158	5	163
<i>Circus cyaneus</i>	0	10	10
<i>Circus pygargus</i>	2	2	4
<i>Accipiter gentilis</i>	107	50	157
<i>Accipiter nisus</i>	499	756	1255
<i>Buteo buteo</i>	284	335	619
<i>Falco tinnunculus</i>	2343	455	2798
<i>Falco columbarius</i>	0	15	15
<i>Falco peregrinus</i>	24	3	27
<i>Falco subbuteo</i>	18	14	32

Espèce	Pulli 2000	FG 2000	Total 2000
<i>Perdix perdix</i>	0	8	8
<i>Coturnix coturnix</i>	0	85	85
<i>Rallus aquaticus</i>	0	157	157
<i>Porzana porzana</i>	0	15	15
<i>Crex crex</i>	0	1	1
<i>Gallinula chloropus</i>	28	547	575
<i>Fulica atra</i>	32	184	216
<i>Haematopus ostralegus</i>	135	71	206
<i>Recurvirostra avosetta</i>	49	0	49
<i>Charadrius dubius</i>	51	15	66
<i>Charadrius hiaticula</i>	0	9	9
<i>Charadrius alexandrinus</i>	19	0	19
<i>Pluvialis apricaria</i>	0	129	129
<i>Pluvialis squatarola</i>	0	25	25
<i>Vanellus vanellus</i>	2484	910	3394
<i>Calidris canutus</i>	0	1	1
<i>Calidris maritima</i>	0	1	1
<i>Calidris alpina</i>	0	357	357
<i>Philomachus pugnax</i>	0	72	72
<i>Lymnocyptes minimus</i>	0	16	16
<i>Gallinago gallinago</i>	0	248	248
<i>Scolopax rusticola</i>	0	29	29
<i>Limosa limosa</i>	46	1	47
<i>Numenius phaeopus</i>	0	52	52
<i>Numenius arquata</i>	24	21	45
<i>Tringa erythropus</i>	0	3	3
<i>Tringa totanus</i>	18	37	55
<i>Tringa totanus robusta</i>	0	2	2
<i>Tringa nebularia</i>	0	6	6
<i>Tringa ochropus</i>	0	56	56
<i>Tringa glareola</i>	0	17	17
<i>Actitis hypoleucos</i>	0	157	157
<i>Arenaria interpres</i>	0	26	26
<i>Larus melanocephalus</i>	152	67	219
<i>Larus ridibundus</i>	3757	3590	7347
<i>Larus canus</i>	34	55	89
<i>Larus fuscus</i>	745	253	998
<i>Larus fuscus graellsii</i>	0	3	3
<i>Larus argentatus</i>	860	1042	1902
<i>Larus argentatus michahellis</i>	0	1	1
<i>Larus argentatus cachinnans</i>	0	1	1
<i>Larus marinus</i>	0	1	1
<i>Rissa tridactyla</i>	0	2	2
<i>Sterna sandvicensis</i>	987	19	1006
<i>Sterna hirundo</i>	1829	1186	3015
<i>Sterna paradisaea</i>	0	7	7
<i>Sterna albifrons</i>	273	40	313
<i>Chlidonias niger</i>	0	30	30
<i>Columba oenas</i>	1224	469	1693
<i>Columba palumbus</i>	308	541	849
<i>Streptopelia decaocto</i>	78	1055	1133

Espèce	Pulli 2000	FG 2000	Total 2000
<i>Streptopelia turtur</i>	43	15	58
<i>Psittacula krameri</i>	0	7	7
<i>Cuculus canorus</i>	12	18	30
<i>Tyto alba</i>	982	149	1131
<i>Athene noctua</i>	1632	402	2034
<i>Strix aluco</i>	579	176	755
<i>Asio otus</i>	43	102	145
<i>Asio flammeus</i>	0	4	4
<i>Bubo bubo</i>	2	2	4
<i>Aegolius funereus</i>	10	33	43
<i>Caprimulgus europaeus</i>	2	8	10
<i>Apus apus</i>	116	345	461
<i>Alcedo atthis</i>	28	348	376
<i>Upupa epops</i>	0	1	1
<i>Jynx torquilla</i>	0	188	188
<i>Picus viridis</i>	0	134	134
<i>Picus canus</i>	0	1	1
<i>Dryocopus martius</i>	57	6	63
<i>Dendrocopos major</i>	26	369	395
<i>Dendrocopos medius</i>	0	4	4
<i>Dendrocopos minor</i>	0	23	23
<i>Calandrella brachydactyla</i>	0	1	1
<i>Galerida cristata</i>	4	1	5
<i>Lullula arborea</i>	14	296	310
<i>Alauda arvensis</i>	14	32492	32506
<i>Riparia riparia</i>	131	1930	2061
<i>Hirundo rustica</i>	4240	9077	13317
<i>Delichon urbica</i>	651	289	940
<i>Anthus campestris</i>	0	2	2
<i>Anthus novaeseelandiae</i>	0	1	1
<i>Anthus trivialis</i>	6	1070	1076
<i>Anthus pratensis</i>	0	21784	21784
<i>Anthus cervinus</i>	0	2	2
<i>Anthus spinoletta</i>	0	5	5
<i>Anthus spinoletta spinoletta</i>	0	195	195
<i>Anthus spinoletta littoralis</i>	0	138	138
<i>Motacilla flava</i>	0	932	932
<i>Motacilla flava flava</i>	20	159	179
<i>Motacilla flava flavissima</i>	0	14	14
<i>Motacilla flava thunbergii</i>	0	12	12
<i>Motacilla cinerea</i>	119	229	348
<i>Motacilla alba</i>	12	1205	1217
<i>Motacilla alba alba</i>	117	729	846
<i>Motacilla alba yarrelli</i>	0	1	1
<i>Cinclus cinclus</i>	468	29	497
<i>Troglodytes troglodytes</i>	211	3372	3583
<i>Prunella modularis</i>	126	13609	13735
<i>Erithacus rubecula</i>	161	25237	25398
<i>Luscinia luscinia</i>	0	3	3
<i>Luscinia megarhynchos</i>	33	255	288
<i>Luscinia svecica</i>	0	441	441

Espèce	Pulli 2000	FG 2000	Total 2000
<i>Luscinia svecica svecica</i>	0	4	4
<i>Luscinia svecica cyanecula</i>	0	779	779
<i>Phoenicurus ochruros</i>	272	281	553
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	316	471	787
<i>Saxicola rubetra</i>	102	132	234
<i>Saxicola torquata</i>	33	89	122
<i>Oenanthe oenanthe</i>	0	29	29
<i>Oenanthe oenanthe oenanthe</i>	1	73	74
<i>Oenanthe oenanthe leucorhoa</i>	0	63	63
<i>Turdus torquatus</i>	2	14	16
<i>Turdus torquatus torquatus</i>	0	1	1
<i>Turdus torquatus alpestris</i>	0	1	1
<i>Turdus merula</i>	1294	9251	10545
<i>Turdus pilaris</i>	13	2194	2207
<i>Turdus philomelos</i>	498	4962	5460
<i>Turdus iliacus</i>	0	21880	21880
<i>Turdus iliacus coburni</i>	0	11	11
<i>Turdus viscivorus</i>	56	266	322
<i>Cettia cetti</i>	0	15	15
<i>Locustella naevia</i>	0	1921	1921
<i>Locustella luscinioides</i>	0	70	70
<i>Acrocephalus paludicola</i>	0	38	38
<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	0	6182	6182
<i>Acrocephalus agricola</i>	0	1	1
<i>Acrocephalus dumetorum</i>	0	1	1
<i>Acrocephalus palustris</i>	76	13155	13231
<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	517	76582	77099
<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	0	28	28
<i>Hippolais caligata</i>	0	1	1
<i>Hippolais icterina</i>	22	789	811
<i>Hippolais polyglotta</i>	0	10	10
<i>Sylvia nisoria</i>	0	6	6
<i>Sylvia curruca</i>	7	449	456
<i>Sylvia communis</i>	21	4364	4385
<i>Sylvia borin</i>	7	13955	13962
<i>Sylvia atricapilla</i>	104	98798	98902
<i>Phylloscopus proregulus</i>	0	1	1
<i>Phylloscopus inornatus</i>	0	8	8
<i>Phylloscopus i. inornatus</i>	0	4	4
<i>Phylloscopus schwarzii</i>	0	1	1
<i>Phylloscopus fuscatus</i>	0	2	2
<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	93	51	144
<i>Phylloscopus bonelli</i>	0	1	1
<i>Phylloscopus collybita</i>	30	16730	16760
<i>Phylloscopus collybita abietinus</i>	0	22	22
<i>Phylloscopus collybita tristis</i>	0	4	4
<i>Phylloscopus collybita fulvescens</i>	0	3	3
<i>Phylloscopus trochilus</i>	10	5168	5178
<i>Phylloscopus trochilus acredula</i>	0	6	6
<i>Regulus regulus</i>	1	7865	7866
<i>Regulus ignicapillus</i>	1	1426	1427

Espèce	Pulli 2000	FG 2000	Total 2000
<i>Muscicapa striata</i>	262	230	492
<i>Ficedula parva</i>	0	1	1
<i>Ficedula hypoleuca</i>	1494	316	1810
<i>Aegithalos caudatus</i>	142	2967	3109
<i>Aegithalos caudatus caudatus</i>	0	3	3
<i>Parus palustris</i>	317	329	646
<i>Parus montanus</i>	71	694	765
<i>Parus cristatus</i>	85	287	372
<i>Parus ater</i>	1865	1448	3313
<i>Parus caeruleus</i>	19411	9440	28851
<i>Parus major</i>	25935	12497	38432
<i>Sitta europaea</i>	617	154	771
<i>Certhia familiaris</i>	0	34	34
<i>Certhia brachydactyla</i>	156	370	526
<i>Remiz pendulinus</i>	0	34	34
<i>Oriolus oriolus</i>	4	0	4
<i>Lanius collurio</i>	4	19	23
<i>Lanius excubitor</i>	0	12	12
<i>Lanius senator</i>	0	1	1
<i>Garrulus glandarius</i>	10	201	211
<i>Pica pica</i>	18	643	661
<i>Corvus monedula</i>	1572	1111	2683
<i>Corvus monedula monedula</i>	0	2	2
<i>Corvus monedula spermologus</i>	1	82	83
<i>Corvus frugilegus</i>	21	53	74
<i>Corvus corone</i>	0	15	15
<i>Corvus corone corone</i>	36	140	176
<i>Corvus corone cornix</i>	0	1	1
<i>Sturnus vulgaris</i>	1650	7678	9328
<i>Passer domesticus</i>	8	61	69
<i>Passer montanus</i>	1047	8208	9255
<i>Passer montanus x Passer domesticus</i>	0	1	1
<i>Fringilla coelebs</i>	133	7888	8021
<i>Fringilla montifringilla</i>	0	3361	3361
<i>Serinus serinus</i>	0	449	449
<i>Serinus citrinella</i>	0	1	1
<i>Carduelis chloris</i>	8	10941	10949
<i>Carduelis carduelis</i>	1	1784	1785
<i>Carduelis carduelis carduelis</i>	0	1	1
<i>Carduelis spinus</i>	0	21543	21543
<i>Carduelis cannabina</i>	105	9326	9431
<i>Carduelis flavirostris</i>	0	5	5
<i>Carduelis flammea</i>	0	29	29
<i>Carduelis flammea flammea</i>	0	12	12
<i>Carduelis flammea cabaret</i>	0	225	225
<i>Loxia curvirostra</i>	4	24	28
<i>Carpodacus erythrinus</i>	0	1	1
<i>Pinicola enucleator</i>	0	2	2
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	0	54	54
<i>Pyrrhula pyrrhula pyrrhula</i>	0	6	6
<i>Pyrrhula pyrrhula europaea</i>	16	348	364

Espèce	Pulli 2000	FG 2000	Total 2000
<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	0	235	235
<i>Calcarius lapponicus</i>	0	14	14
<i>Emberiza citrinella</i>	8	316	324
<i>Emberiza hortulana</i>	0	15	15
<i>Emberiza schoeniclus</i>	14	2636	2650
<i>Emberiza melanocephala</i>	0	1	1
<i>Miliaria calandra</i>	0	7	7
	85943	524676	610619

UNE ADAPTATION POUR LA MÉTHODE DE CAPTURE DES RALLIDÉS

Vincent Bulteau (Groupe de travail 88)

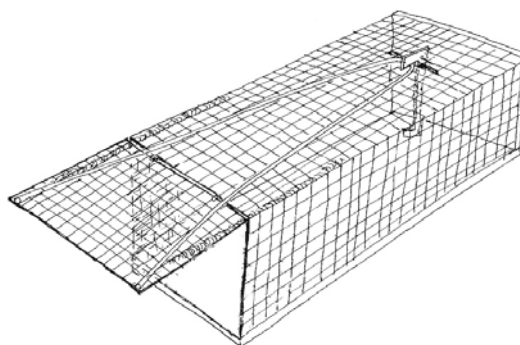
Dans le *Bulletin du Bagueur* n°4 (mai 2001), Ignace Ledegen décrivait une méthode visant à capturer des Râles d'eau (*Rallus aquaticus*). Cette dernière période de migration automnale m'a donné l'occasion de la mettre en pratique, tout en y apportant quelques variantes. En voici les détails et les résultats.

Le site de capture

Les captures ont été réalisées à Beauvechain (Brabant wallon), dans un bassin d'orage de 40 ares. Créé en 1998, il a la particularité d'avoir été aménagé et d'être entretenu de la manière la plus naturelle possible. Les digues sont en terre et couvertes d'une saulaie, le fond est naturellement colonisé par une phragmitaie dont la densité varie selon le degré d'inondation. De petites vasières entrecoupent les rideaux de phragmites. Seul, le dispositif d'évacuation est en béton.

La trappe

Le piège utilisé est une trappe à rat à déclenchement automatique. Les dimensions sont les suivantes: longueur = 30 cm, largeur = 15 cm, et hauteur 11,5 cm. Ce modèle est disponible tel quel dans le commerce. Je l'ai trouvé au prix de 4,5 € / pièce dans un magasin spécialisé à Brugge (Stock Vermeersch, Blankenbergsesteenweg, 402, 8000 Brugge; 050/320681).

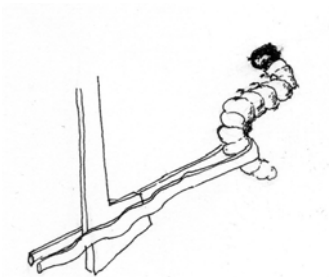


Le plancher et le fond de la trappe sont constitués d'une seule plaque métallique. Le fait d'avoir un plancher plein et donc non grillagé, permet de placer le piège dans l'eau sans que l'oiseau ne soit souillé par la vase. Placer le piège dans une zone inondée représente un avantage pour la capture mais nécessite une surveillance particulière et plus assidue: les trappes sont contrôlées toutes les 45 minutes à partir de l'aube.

Une dizaine de trappes sont disposées dans la phragmitaie inondée d'eau douce (code habitat PAPAGENO 531111) aux abords immédiats d'un filet japonais de 12 mètres, petites mailles. Certaines sont placées directement sous le filet, d'autres, au sec, à quelques mètres, d'autres encore en milieu totalement dégagé. Mais c'est uniquement dans les trappes installées parmi les phragmites inondées de quelques cm que des rallidés ont été capturés.

Les appâts

Comme le décrivait Ignace Ledegen, la combinaison de vers de farine et d'asticots vivants est apparue idéale à la capture des rallidés. Les asticots sont placés dans des petits pots dans les trappes. Ces pots sont en terre cuite et ont un rebord empêchant les asticots de s'échapper. Il s'agit en fait de petites mangeoires pour oiseaux de cage mesurant 5 cm de diamètre et 4 cm hauteur (coût: 0,25 €/pièce). Les vers de farine sont quant à eux fixés sur le déclencheur à l'aide d'une pince à cheveux classique (coût 1 € / 20 pièces).



La repasse

Afin d'essayer de concentrer les captures, un dispositif de repasse nocturne a été installé à proximité immédiate du filet, un tweeter diffusant au pied même de celui-ci. Les pièges les plus éloignés se situaient à 5 mètres des baffles.

La cassette *endless* (sans fin) utilisée diffusait les chants du Râle d'eau et de la Marouette ponctuée (*Porzana porzana*) et ce, de 2 heures du matin à midi.

Résultats

Entre le 13 août et le 3 septembre, au cours d'une période ininterrompue de repasse nocturne (passereaux + rallidés), 10 Râles d'eau et 2 Marouettes ponctuées ont été bagués. Trois sessions ont été organisées par après avec les résultats suivants : 13/9 contrôle d'une marouette, 15/9 aucune capture, 29/9 : 6 râles et 1 marouette. Il est à noter que l'échec du 15/9 est peut être à attribuer au fait qu'en l'absence d'asticots, les trappes ont été appâtées uniquement avec des vers de farine.

Plusieurs rallidés ont été contrôlés sur place au cours de la période. Chaque oiseau étant systématiquement pesé, il a été possible d'observer une prise de poids très intéressante chez une Marouette ponctuée de 1^{ère} année qui est passée de 81,7 gr à 118 gr entre le 13 août et le 13 septembre, soit une augmentation de 44 % par rapport au poids initial ! Cela pourrait indiquer qu'il s'agissait d'une marouette juvénile née sur place.

A l'exception d'un individu capturé à 8 heures du matin, la majorité des oiseaux ont été pris entre 10h et 12h, dont 6 entre 10h15 et 10h45 le 29/9. Les autres ont été capturés dans le courant de l'après-midi. Aucun oiseau n'a été capturé de nuit. Il est donc possible de n'enclencher les pièges qu'au lever du soleil.

DÉTERMINATION DE L'ÂGE ET DU SEXE DU BÉCASSEAU VIOLET (*CALIDRIS MARITIMA*)

George Robert (Groupe de Travail Namur Sud)

Généralités

Répartition

Il s'agit du plus maritime des bécasseaux. C'est un nicheur peu commun de l'Arctique (Groenland, Îles Féroé, Islande, Spitzbergen, Nord de la Norvège, Nord de la Russie, Sibérie).

Les Bécasseaux violets nichant le plus au Sud sont sédentaires, tandis que ceux nichant plus au Nord sont migrateurs et hivernent des côtes de la Norvège jusqu'en Bretagne au Sud.

Description générale.

C'est un bécasseau trapu, de la taille d'un merle (*Turdus merula*). Il est de taille supérieure au Bécasseau variable (*Calidris alpina*). Son envergure atteint de 38 à 40 cm.

Il est en hiver le plus sombre des bécasseaux. Uniformément gris sombre ardoise sur le dessus avec des pattes courtes, robustes et jaunes. Le bec long, parfois un peu recourbé vers le bas, présente une base jaune. Le plumage nuptial est plus contrasté. Une fine barre alaire est visible sur l'aile ouverte et une tache blanche bien marquée aux rémiges secondaires est nettement visible. En plumage juvénile, le dessus est brun noir avec des liserés blanc crème. Le dessous est moins tacheté que chez l'adulte.

Description détaillée

Adulte en été

Dessus noir à reflets pourpres fortement liserés de blanchâtre et de marron. Sourcils blanchâtres. Couronne noirâtre avec liserés roux. Croupion noir, blanc sur les cotés. Rectrices externes grises et médianes noires. L'aile est brun noir et présente une barre alaire complète. Les couvertures alaires sont liserées de gris. Le menton est blanc, le cou et la poitrine sont gris tachetés de brun noir et de blanc formant parfois une tache sombre. Les flancs et les sous-caudales sont blanc tachetés de brun. Le ventre est blanc. Les pattes sont jaune brunâtre tirant tantôt sur le verdâtre, tantôt sur le brun. Les couvertures sous-alaires et les axillaires sont blanc grisâtre.

Juvéniles en été

Dessus brun noir, plumes liserées de marron pâle, de blanc et de chamois (très contrasté). Couvertures nettement liserées de chamois pâle. Dessus de la nuque et de la poitrine lavé de gris brunâtre et rayé de brun. Comme adultes sur le dessous, mais poitrine tachetée. Couvertures alaires brun gris avec larges liserés chamois pâle sur les externes, marron sur les internes et sur les Rm III.

Adultes en hiver

Après la mue post-nuptiale, tête et nuque uniformément gris ardoise avec une tache blanche en avant de l'œil et cercle oculaire blanc. Manteau et scapulaires brun noirâtre avec léger reflet violet. Liserés des plumes gris. Couvertures alaires gris foncé liserées de blanc pâle et de blanc. Menton blanc, le dessous de la poitrine gris ardoise, bas de la poitrine avec mélange de gris ardoise et de blanc et des rayures brunâtres s'étendant sur les flancs. Rm I fraîches en hiver et légèrement usées au printemps.

Juvéniles en hiver

Après la mue post-juvénile comme les adultes en plumage hivernal, mais les couvertures avec liserés chamois sont conservées. Les couvertures médianes internes et les Rm III avec extrémités marron sont usées. Les Rm I sont légèrement usées en hiver et modérément au printemps.

Mue

Adultes

Post-nuptiale complète: habituellement débute près des sites de nidification dès que les jeunes sont indépendants (de juillet à septembre). La mue des Rm I dure de 40 à 50 jours.

Un certain nombre de Bécasseaux violets muent complètement avant la migration. D'autres ne commencent leur mue que dans les quartiers d'hiver. En Ecosse, la mue des Rm I débute en juillet, dès l'arrivée des hivernants. La moitié de cette population a terminé sa mue fin septembre. Aux Pays-Bas, la mue des Rm I débute en août après l'arrivée des hivernants. Elle paraît terminée entre la mi-octobre et début novembre. Vraisemblablement la même phénologie se déroule en Belgique.

Prénuptiale partielle: De fin mars à début mai, concerne les parties suivantes: tête, nuque, manteau, scapulaires, dessous. S'étend parfois aux rectrices.

Juvéniles

Post-juvénile partielle: Les rémiges, rectrices et quelques couvertures du plumage juvénile sont conservées. La mue débute à la mi-septembre et se termine fin novembre.

Pré-nuptiale: comme les adultes.

Sexes

Pas de critères de discrimination connus.

Migration et hivernage

Les premières femelles et les non-nicheurs peuvent apparaître déjà chez nous en juillet. Le passage se déroule d'octobre à décembre, surtout en novembre. Migration de printemps de début avril jusqu'en mai. Hivernant quasi uniquement au littoral, sur les enrochements : môles, brises-lames. Très exceptionnellement observé à l'intérieur des terres.

PROCÉDURE DE RÉDACTION DES BILANS DE BAGUAGE

Didier Vangeluwe (IRSNB)

Chaque année, en janvier, les responsables de groupe et de station sont invités à compléter le *Formulaire annuel de bilan* communiqué par l'Institut.

Cette démarche concerne en fait tous les bagueurs car c'est sur base des données de chacun que les bilans sont calculés par le responsable pour être ensuite collationnés à l'IRSNB et publiés dans le Bulletin.

Les données reprises dans le formulaire sont de deux ordres : administratif et scientifique.

Données administratives

Par le biais de ce document, le responsable demande, pour ses collaborateurs, les différents permis valables pour les trois entités fédérées du pays. C'est un point capital, car c'est à partir de cette déclaration que nous sollicitons, auprès des autorités régionales respectives, les dérogations de capture à des fins scientifiques. Le responsable de groupe ou de station doit donc veiller à remplir la première partie du formulaire en y inscrivant le nom de ses collaborateurs selon la catégorie de permis, tout en cochant dans les colonnes respectives les Régions pour lesquelles un permis est demandé. De plus, le responsable doit joindre au formulaire un document qui rassemble les adresses complètes (y compris électroniques) de tous ses collaborateurs. Les demandes d'inscription à l'examen seront clairement signalées de même que les changements d'adresse.

Données scientifiques

Le deuxième volet du formulaire concerne le bilan proprement dit. On a souvent tendance à l'oublier mais le bilan des oiseaux bagués représente la première source de données issues du baguage. En effet, chaque oiseau bagué correspond bien à une observation. La comparaison, sur un certain nombre d'années, des bilans de baguage peut donc nous renseigner sur les fluctuations des populations d'oiseaux, exactement comme c'est le cas pour des données de comptages. Pour l'un comme pour l'autre, les données peuvent être plus ou moins fiables, selon la variation de l'effort. Plusieurs techniques existent pour limiter ce genre de faute, dont le calcul d'index. Une excellente méthode est d'encoder l'effort de capture via le logiciel PAPAGENO.

L'encodage du bilan requiert donc une grande attention. Chaque année, nous détectons plusieurs erreurs de calcul. Vérifiez donc, plutôt deux fois qu'une, les différentes additions.

Du côté de l'encodage des espèces, il est important d'être bien attentif à la sous-espèce concernée. Les cas les plus cruciaux sont les suivants :

Motacilla flava ssp

Plusieurs sous-espèces de Bergeronnettes printanières peuvent être observées en Belgique. Pour les femelles, il est quasi impossible de déterminer la sous-espèce, et ce, toute l'année. Identifier les mâles n'est en général possible qu'au printemps. Une grande prudence s'impose donc et il ne faut pas chercher à tout prix à encoder une sous-espèce. Pour rappel, les captures d'autres sous-espèces que *Motacilla flava flava* et *Motacilla flava thunbergi* doivent faire l'objet d'une procédure d'homologation (voir article dans le *Bulletin* n°3 de décembre 2000).

Motacilla alba et Motacilla alba alba

On ne rencontre en Belgique que deux sous-espèces de Bergeronnette grise : *Motacilla alba alba*, qui niche et *Motacilla alba yarelli*, rare visiteur en provenance de Grande-Bretagne. Les deux sont différenciables selon les critères proposés dans le *Svensson*.

Oenanthe oenanthe oenanthe et *Oenanthe oenanthe leucorhoa* :

Dans la plupart des cas, il est possible de différencier la sous-espèce du Groenland (*leucorhoa*) à partir de la longueur alaire. Veuillez donc à noter ce paramètre et en tirer les conclusions sur base des données présentées par le *Svensson*.

Turdus torquatus torquatus et *Turdus torquatus alpestris*

Ces deux sous-espèces du Merle à plastron ne sont pas indiquées dans la liste et doivent donc, le cas échéant, être inscrite dans la partie « Espèces non reprises ». Elles sont différenciables dans la majorité des cas, et cela représente un grand intérêt, car l'une, *torquatus*, niche en Grande-Bretagne et en Scandinavie tandis que l'autre, *alpestris*, provient des chaînes montagneuses du sud et de l'est de l'Europe. De rares couples nichent en Haute-Ardenne.

Nucifraga caryocatactes caryocatactes et *Nucifraga caryocatactes macrorhynchos*

Ces deux sous-espèces de Cassenoix moucheté ne sont pas non plus indiquées comme telles dans la liste. En cas de capture il est là aussi très important de déterminer la sous-espèce.

Corvus corone corone et *Corvus corone cornix*

Voici deux sous-espèces identifiables à tous les coups! Impossible donc d'en être réduit à rentrer des corneilles sous *Corvus corone*.

Carduelis flammea flammea et *Carduelis flammea cabaret*

De plus en plus fréquemment, ces deux sous-espèces sont considérées comme des espèces distinctes. Il est vrai qu'elles diffèrent autant du point de vue du plumage que des mensurations. En cas de capture, révisiez les critères dans le *Svensson* et évitez ainsi de n'inscrire que *Carduelis flammea*.

Pyrrhula pyrrhula pyrrhula et *Pyrrhula pyrrhula europaea*

La sous-espèce nominale, en provenance de Scandinavie et d'Europe de l'Est est rare chez nous. Ces oiseaux sont systématiquement distinguables de nos nicheurs par la longueur alaire. Consultez le *Svensson* afin d'évitez d'encoder des bouvreuils dont la sous-espèce n'a pas été déterminée.

Il se peut que votre groupe ou station ait bagué une ou plusieurs espèces ne figurant pas dans la liste pré-établie. La dernière partie du formulaire vous permet d'encoder ces données. Il vous suffit de compléter le nom latin de l'espèce concernée. Le code Euring n'a pas d'importance à ce stade, nous l'ajouterons plus tard.

Il y a de fortes chances qu'une partie de ces espèces non reprises soit soumise à homologation. Je vous renvoie au *Bulletin* n°3 de décembre 2000 pour le rappel de la procédure en la matière. Cependant, si il ne l'a pas déjà fait, il est indispensable que le responsable de groupe ou de station joigne le(s) formulaire(s) d'homologation au bilan. Le cas échéant, il est en droit de les exiger auprès du bagueur concerné.

Voilà pour une explication très administrative et certainement moins passionnante que d'autres sujets abordés, mais la rigueur est importante dans les travaux de baguage et il est impératif que les responsables de groupe et de station, ainsi que leurs collaborateurs complètent le plus précisément possible ce *Formulaire annuel de bilan* qui représente également un document essentiel dans les archives du groupe ou de la station.

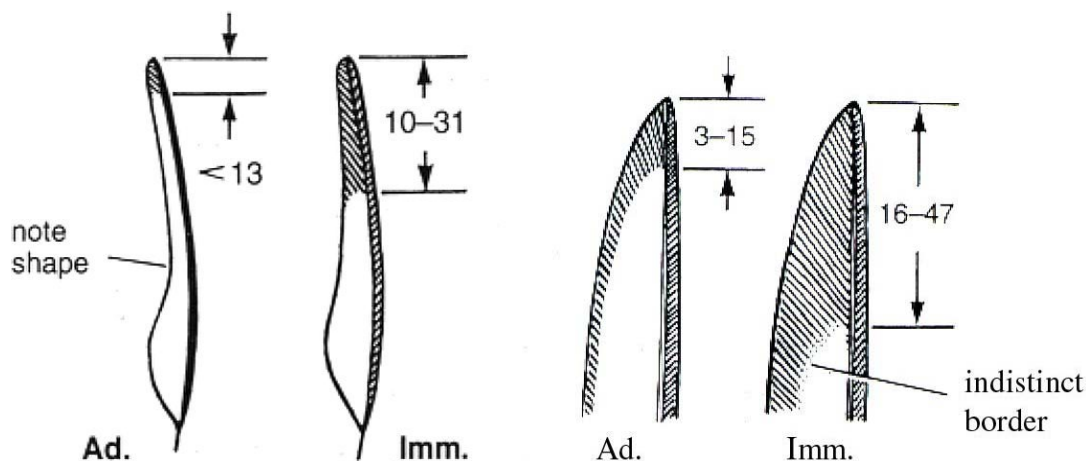
APPEL À COLLABORATION : CRITÈRES DE DÉTERMINATION DE L'ÂGE CHEZ LA PIE BAVARDE (PICA PICA)

Christian Sturbaut (Groupe Sylvia-Mons)

La documentation qu'il m'a été donné de consulter (Svensson, L. 1992. *Identification Guide to European Passerines*. Stockholm) présente comme principaux critères de détermination de l'âge chez la Pie bavarde (*Pica pica*) la longueur de la partie noire sur l'extrémité de la première et de la deuxième rémige primaire (RMI).

Pour rappel :

	Âge = >I	Âge = I
Première RMI	extrémité noire < 13 mm	extrémité noire de 10 à 31 mm
deuxième RMI	extrémité noire de 3 à 15 mm	extrémité noire de 16 à 47 mm



première rémige primaire

deuxième rémige primaire

J'ai récemment contrôlé deux pies, baguées de longue date, dont le dessin de la première rémige primaire ne correspondait pas aux critères énoncés ci-dessus.

Cas n° 1: port de bague : 3 ans et 7 mois
extrémité noire de la première rémige primaire = 18 mm

Cas n°2: port de bague : 6 ans, 4 mois et 13 jours
extrémité noire de la première rémige primaire = 16 mm

Par contre, dans les deux cas, le dessin de la deuxième rémige primaire correspondait.

Ces deux cas ont été relevés sur un échantillon d'une dizaine de pies >I seulement ! Cela me fait penser que ce fait n'est probablement pas tellement exceptionnel. J'aimerais vérifier cela sur un plus grand échantillon. Puis-je demander à chacun, lorsqu'il contrôle une pie, de me transmettre les longueurs de l'extrémité noire de la première et deuxième rémige primaire en regard du n° de bague et de la durée du port. D'avance merci. Pour l'instant, je pense qu'il faut absolument s'attacher à vérifier la longueur de la partie noire sur le bout de la première et de la deuxième rémige primaire pour déterminer l'âge d'une pie.

Christian Sturbaut, avenue du Millénaire 8, 7011 Ghlin.

EURO-CES

Walter Roggeman (IRSNB)

Ce programme a été présenté dans le numéro de mai 2001. Pour rappel, il s'agit d'une étude à l'échelle européenne visant à disposer d'informations relatives aux tendances des populations (augmentation, régression, stabilité), à la productivité (la proportion de jeunes produits chaque année) et aux taux de survie inter-annuels (les contrôles) des populations nicheuses de passereaux.

C'est le centre de baguage britannique qui prend l'initiative de ce projet. Nous proposons donc à chaque bagueur qui le souhaite, de participer à ce programme en utilisant la méthode éprouvée par nos collègues britanniques. L'opération débute au printemps 2002, elle peut être entreprise dans la plupart des sites et toutes les régions du pays suivant la méthode présentée ci-dessous.

EURO-CES : MÉTHODE DE TRAVAIL

Cette étude est ouverte à la participation de chaque bagueur titulaire d'un permis de capture. Les détenteurs d'un permis au nid sont bien entendu invités à faire équipe.

L'objectif consiste à capturer au cours de plusieurs années successives, et sur un même site, un maximum de passereaux en période de nidification (adultes nicheurs et juvéniles), dans des conditions d'effort mesuré et sans l'aide de moyens particuliers d'attraction.

Trois conditions logistiques doivent être réunies afin d'assurer le meilleur succès au programme :

- le même site de capture doit pouvoir être utilisé consécutivement au moins durant 4 années,
- le biotope de capture ne doit pas évoluer trop rapidement,
- au moins 6 sessions de capture doivent être entreprises, au cours des mois de mai et juin et au mieux, 9 de mai à juillet.

Sélection du site

Localisation, superficie

Le site d'étude ne doit pas être particulièrement étendu. Il est par contre utile que les bagueurs en aient une connaissance préalable, afin d'augmenter l'efficacité de capture. De même, les sites déjà connus pour leur richesse en passereaux nicheurs sont particulièrement intéressants à sélectionner.

Les sites dont on sait qu'ils seront altérés dans un futur proche sont à exclure. Un site adéquat doit pouvoir être suivi pendant au moins 4 années consécutives. C'est une condition à l'étude des fluctuations des populations de passereaux et de leur taux de survie.

Il est possible de disposer des nichoirs sur et dans les environs du site, mais leur nombre doit rester stable au cours de la période d'étude. Si des nichoirs supplémentaires étaient quand même installés, il est nécessaire de le signaler sur les formulaires de capture.

Types d'habitats

Il est important que l'habitat (les habitats) qui compose(nt) le site évolue(nt) le moins possible au cours des années. Cela, afin de bien mesurer les variations des populations d'oiseaux en fonction du temps et non les variations des populations d'oiseaux en fonction de l'évolution des habitats. Cela implique qu'il est tout à fait autorisé, voire souhaitable, de tailler la végétation afin de la maintenir au même stade d'année en année.

La diversité des habitats qui composent le site peut être limitée, cela, afin de pouvoir comparer l'évolution de certaines espèces d'oiseaux nichant dans des habitats différents.

En définitive, de nombreux habitats conviennent à la réalisation du programme: roselières, saulaies, prunelleraies, ronceraies, recrûs, taillis,... Mais, les plantations de conifères sont à exclure: leur croissance est trop rapide et il est impossible de les tailler. De même pour les plantations forestières qui ne peuvent être taillées.

Méthode de travail

Période

La période d'étude s'étend de mai à juillet. Le principe consiste à réaliser une session de capture par période de 10 jours (décade). Idéalement donc, cela représente 9 sessions de capture réparties sur 3 mois. En cas d'empêchement, il est envisageable de limiter la période d'étude aux mois de mai et juin. Si un bagueur n'a pas l'occasion, ou le désir, de travailler durant toute la période considérée, il lui est bien entendu possible de « partager » le site et la période avec un collègue.

Chaque session est planifiée, au cours de chaque décade, à la date qui convient le mieux au bagueur. Mais attention, idéalement, deux visites ne peuvent se succéder à moins de 6 jours d'intervalle. Dans tous les cas, il est recommandé de planifier les sessions de baguage à intervalle régulier. Si une, voire deux sessions, n'ont pu être accomplies pour des raisons exceptionnelles, l'entièreté du travail réalisé au cours du printemps pourra être néanmoins intégré au programme, moyennant quelques ajustements statistiques.

La durée des sessions de capture doit être approximativement de 6 heures. Idéalement, le début de la session est fixé au lever du jour pour s'interrompre à la mi-journée. Au fil des jours, la période sera naturellement raccourcie, mais restera constante entre les années. Si les conditions météorologiques l'imposent, il faut bien entendu interrompre la session en cours. Il est primordial de signaler ce cas de figure dans les formulaires de capture. Si la session est interrompue après moins de 3 heures de capture, il est recommandé d'en entreprendre une nouvelle au cours de la même décade.

Technique de capture

Le nombre, la qualité et la position des filets doivent être constant au fil des sessions et des années.

La longueur totale de filets déployés peut varier d'un site à l'autre, selon les caractéristiques du site et le nombre de bagueurs disponibles. Attention, il est bien primordial que le nombre de filets installés soit en adéquation avec le nombre de bagueurs concernés. Il est cependant recommandé d'utiliser de 70 à 140 mètres de filets et de ne pas descendre en dessous de 50 mètres.

Il est éventuellement possible d'installer ponctuellement des filets supplémentaires au nombre standard, par exemple, dans le cas où des bagueurs supplémentaires participent à la session. Mais le nombre de filets supplémentaires ne doit pas excéder le nombre de filets standards et les oiseaux capturés dans ces filets doivent être consignés à part.

Il est impossible, par contre, d'utiliser des moyens d'attraction tels repasse, appelants ou nourrissage. Cela rendrait la comparaison inter-annuelle et inter-sites très malaisée.

Il est recommandé de ne pas disposer de filets sur le site d'étude entre les sessions, afin de ne pas familiariser les oiseaux aux dispositifs de capture. Pour les mêmes raisons, il sera utile de déranger le moins possible le site au cours du mois d'avril précédant le début de la période d'étude.

Il est possible de baguer les pulli nés sur le site de capture. Ces données ne devront cependant pas être intégrées aux formulaires de capture.

Identification

La détermination aussi complète que possible du sexe et de l'âge de chaque oiseau capturé est primordiale. Cela représente, avec les totaux de capture et les données de reprise, la base de données nécessaire aux analyses. L'attention de chacun est essentielle à ce propos. En cas de doute, il est impératif de réviser ses connaissances des critères, dans la littérature, chez des collègues ou via les collections de l'IRSNB.

Consignation des données

La première étape consiste à réaliser une carte du site de capture illustrant la distribution des habitats, la disposition (+ longueur) des filets et des repères topographiques (sentiers, bâtiments). Idéalement, la carte devra également comprendre les zones limitrophes (jusqu'à 100 mètres) du site de capture. La description des habitats se fera à l'aide de la typologie PHYSIS, présentée dans le logiciel informatique PAPAGENO.

Si d'une année à l'autre, la répartition des habitats venait à changer, il serait indispensable de réaliser une nouvelle carte.

L'étape suivante consiste simplement à compléter, au cours de chaque session, le formulaire *ad hoc*, à raison d'un par espèce. Les données (n° de bague, âge, sexe) concernant chaque oiseau capturé (bague ou reprise) y sont consignées, en fonction de la visite.

Il est évident que les oiseaux bagués seront avant tout repris sur les listes de baguage.

ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DE WALLONIE

Ces derniers mois, plusieurs bagueurs ont contacté le Centre de baguage car le coordination de l'enquête sur les oiseaux nicheurs de Wallonie leur avait demandé de communiquer leurs données concernant les sites de nidification d'espèces cibles (rapaces diurnes et nocturnes, cincles).

Ces bagueurs cherchaient à connaître la réponse à apporter à ces demandes.

L'enquête sur les oiseaux nicheurs de Wallonie est organisée par l'ASBL Aves. Une enquête équivalente est organisée en Région flamande, coordonnée par l'Institut flamand de conservation de la nature (voir à ce propos l'appel de Glenn Vermeersch dans le *Bulletin* n°3 de décembre 2000).

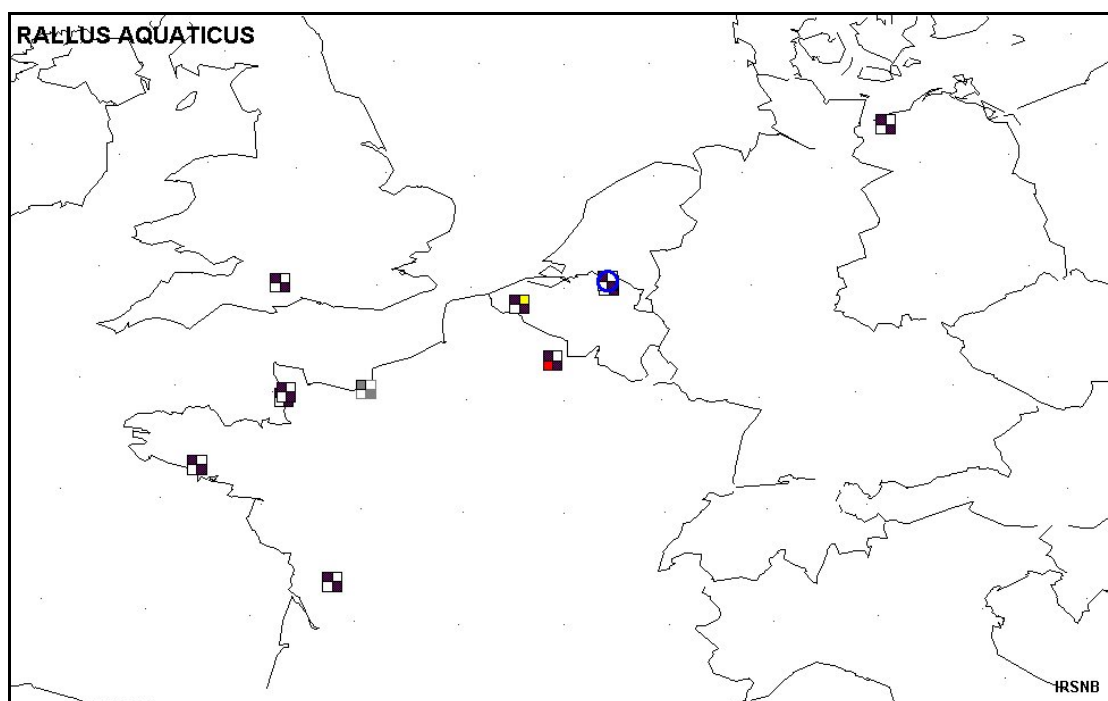
L'IRSNB et a fortiori le Centre de baguage n'ont pas été impliqués dans le projet wallon, mais qu'à cela ne tienne, il s'agit d'une étude de la première importance à laquelle nous invitons chacun à participer. Par ailleurs, nous demandons à chaque bagueur ou groupe de communiquer, au Centre de baguage, copie des données envoyées à Aves.

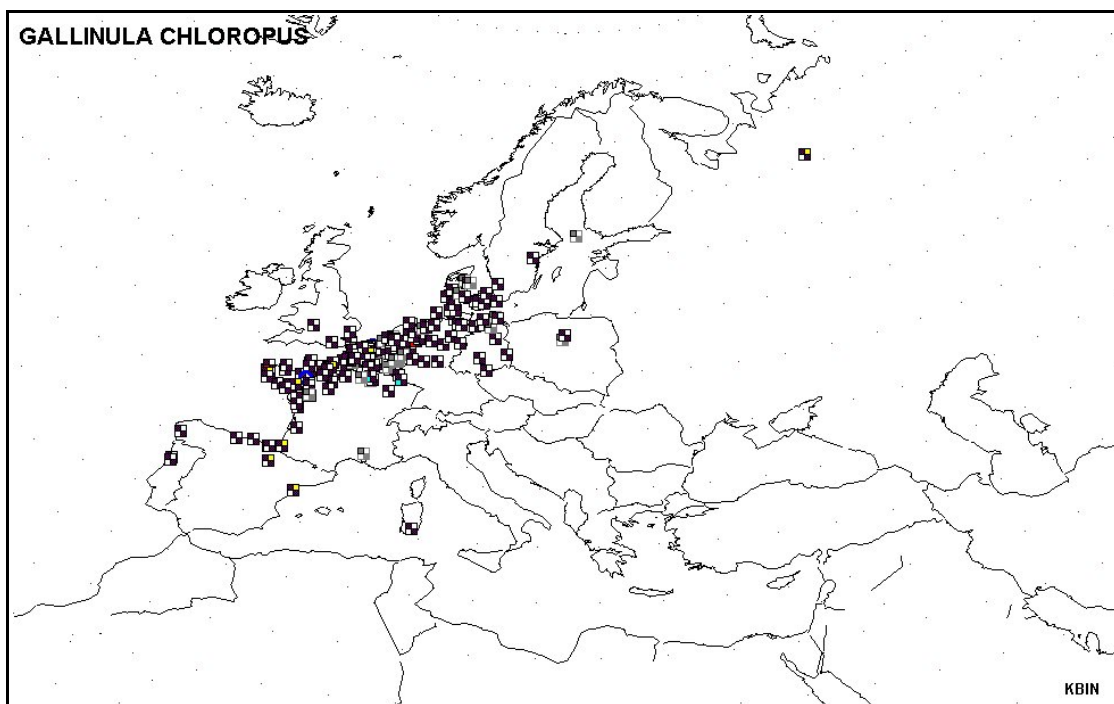
REPRISES REMARQUABLES

En rapport avec les articles de Vincent Bulteau et d'Ignace Ledegen concernant la capture de rallidés, voici une sélection de reprises de cette espèce. Une étude présentant les données acquises de 1927 à 1990 par le Centre belge de Baguage en ce qui concerne la Poule d'eau (*Gallinula chloropus*), le Râle d'eau, les Marouettes ponctuées, poussins (*Porzana parva*) et de Baillon (*P. pusilla*) et le Râle des genêts (*Crex crex*) a été publiée récemment :

Del Marmol, P. 1992-1993. Interprétation des données belges de baguage de la Poule d'eau, *Gallinula chloropus* et de quelques autres rallidés. Le Gerfaut 82-83 : 3-23. Si vous désirez en obtenir une copie de cet article, signalez-le à Didier Vangeluwe.

Localités de reprise (>20 km) de Râles d'eau et Poules d'eau bagués en Belgique.





MATÉRIEL DE BAGUAGE DISPONIBLE À L'IRSNB

Filets japonais

Rappel : l'IRSNB est seul habilité à fournir des filets japonais aux bagueurs, toute commande directe et donc importation est illégale!

Les stocks disponibles à l'Institut fluctuent en fonction de la demande, très irrégulière. Les formats suivants sont disponibles de stock ou endéans les deux mois maximum.

Maille	Longueur	Hauteur	Prix
16 mm	12 m	2.40 m	40 €
16 mm	9 m	2.40 m	31 €
16 mm	6 m	2.40 m	23 €
30 mm	12 m	2.40 m	40 €

Les commandes doivent être formulées par écrit, aucun paiement ne doit être joint. Les filets seront expédiés dès que disponibles; la facture suivra.

Pinces à baguer

Modèle	Type de bagues	Prix
Petit modèle	2, 2.3, V, X, Z, T	34 €
Grand modèle	E, L, H, K, B, M, P	34 €

Idem en ce qui concerne la disponibilité et la méthode de commande, la livraison se fera préférentiellement par enlèvement à l'IRSNB.

Documentation

Titre	Auteur(s)	Prix
Au plus près de l'oiseau	Gast 1999	43 €
Banque de données du Centre Belge de Baguage : Gaviidae to	Roggeman <i>et al.</i> , 1995	10 €

Anatidae		
Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique	Devillers, Roggeman <i>et.al</i> , 1988	5 €
Du Musée à l'Institut, 150 ans de sciences naturelles	IRSNB, 1996	25 €

Cassette audio sans fin

Modèle	Durée	Prix
TDK endless	60 secondes	6,5 €

Avec tous nos remerciements à Chris Kerwyn et Gunter De Smet pour la traduction de plusieurs articles.

Le prochain numéro paraîtra en juillet 2002. Toute contribution (article, annonce ou demande) est à envoyer au rédacteur de votre choix mais impérativement avant le 15/5/2002 (de préférence en MSWord sur disquette).